Greffe
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

V/Réf : GUICHET

Concernant :

Sàrl ALTUS CONSEILS
4 rue d'Isly
59000 LILLE

Dépôt effectué par :

Saco CABINET FORTIN
4 rue d'Isly
59000 LILLE

Numéro RCS : Lille B 479 102 188 <84243/2004B01894>

Pièces déposées le 31/07/2009 Numéro : 2905837
Procès-verbal d'Assemblée du 27/12/2007 - Démission de Gérant

Tarif fixé par décret 2007-812du 10/05/07 - 6 Taux de base -Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

31 JUIL. 2009

84243
5837

ALTUS CONSEILS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 180 000 Euros
Siège social : 4, rue d'Isly 59000 LILLE
RCS LILLE B 479 102 188

PROCES VERBAL DE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 DECEMBRE 2007

31 JUIL. 2009

L'an deux mille sept, le vingt-sept décembre à 18 H 00 heures, les associés de la société ALTUS CONSEILS, au capital de 180 000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social 4, rue d'Isly à LILLE, suite à la convocation qui leur a été faite.

L'Assemblée est présidée par Madame Valérie BLEUZÉ, associée gérante.

Sont présents :

- Madame Valérie BLEUZÉ, propriétaire de 6000 parts
- Monsieur Christophe CILLIER, propriétaire de 6000 parts

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble 12000 parts sur les 18 000 parts du capital social. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Franck PEUGNET en sa qualité de cogérant,
- Décision de non remplacement,
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport de gérance et ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Monsieur Franck PEUGNET a signifié par lettre recommandée avec avis de réception en date du 10 Décembre 2007 aux Associés sa décision de mettre fin à ses fonctions de co-gérant de la Société ALTUS CONSEILS.

L'assemblée générale prend acte et accepte la démission de Monsieur Franck PEUGNET, à compter du 10 décembre 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION :

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de ne pas remplacer Monsieur Franck PEUGNET en sa qualité de co-gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs à l'un des co-gérants afin de procéder aux différentes formalités que requièrent ces nominations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les Associés.

Valérie BLEUZÉ

Christophe CILLIER